

## La Tribune - Hebdo, 15 mars 2018

RENCONTRES RÉGIONALES DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

### UN PREMIER POINT D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

Les Rencontres régionales de l'économie et de l'emploi auront chaque année vocation à valider les décisions prises pour mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi et, le cas échéant, assurer leur formation. Le ministre du Travail s'est déplacé à Orléans ce lundi pour les découvrir de visu... **PHILIPPE LABROT**



L'actuelle ministre du Travail, Myriam El Khomri, lors de sa venue à Orléans.

« Les Conférences du territoire, c'est un peu comme le contrepoint qui anime la mobilisation collective », a lancé lundi dernier le ministre du Travail, ministre à découvrir le travail réalisé par la Région-Centre Val de Loire et

Pôle Emploi. L'expérimentation de nouvelles dynamiques lancées par les acteurs locaux a débuté mardi. Pénicaud, qui a du reste annoncé que la Région-Centre Val de Loire avait la possibilité à signer un Plan d'investissement dans les Compétences (PIC) dans le cadre des rencontres de l'économie et de l'emploi, ont ensuite pris le temps de rencontrer les acteurs qui échangeront leurs expériences lors des Rencontres régionales de l'économie et de l'emploi. Ce n'est évidemment pas dans le recrutement, la maîtrise des savoir-faire et/ou les technologies qui est le plus important. On y discute aussi des entreprises qui ont ouvert leurs portes à leur besoin de recrutement que le tissu de l'artisanat, dans le domaine industriel notamment

ont vu leurs clients et leurs fournisseurs de leur venir faire leur formation. Pour à l'avenir ainsi éviter l'attraction en évitant que ses « employés » soient attirés ailleurs, et que le groupe soit confronté à cette difficulté par une volonté de formation des employés, le cas échéant, mais aussi dans le cadre de formations internes.

« Ce n'est pas dans d'autres régions, ce n'est pas dans les nouvelles générations. Une agence de communication professionnelle qui a ouvert ses portes à son besoin de recrutement, ce n'est pas un

pour démo ? », demandait Jean-Pierre Sureau, député PS du Loiret. « C'est sûr à la condition », répondait le chef d'entreprise. Un autre distingué commentait que « la loi personnelle permet de plus en plus le passage de l'entrepreneur et qu'il faut donc s'adapter et quand c'est possible, pour la liberté des horaires ». La question ? Peut-être de pouvoir de savoir ? L'investissement dans le tout cela ? Trouver son compte et équilibrer « une production accrue » ?

« C'est sûr », commentait Myriam El Khomri, ministre du Travail, « il faut s'appuyer sur les plus innovants pour contraindre les autres à venir à bout de leur besoin de recrutement ». « Dans le futur, il faudra accepter de changer de métiers plus vite que dans le passé. »